

Madame, Monsieur, Chères familles,

Je suis heureux de vous adresser ce mot en tant que président du conseil de gestion.

Le conseil de gestion est l'organe exécutif qui a la responsabilité juridique et financière de l'EFIR. Il élabore le budget et a comme préoccupation de maintenir une bonne gestion administrative et financière, tout en améliorant les installations et le matériel d'apprentissage.

Voilà maintenant près d'un an et demi que nous avons pris nos fonctions et que nous nous investissons pour la réalisation de l'ambitieux programme pour lequel vous nous avez élus. Cette confiance que vous nous avez faite nous oblige et nous a conduits à vous présenter un premier bilan annuel de nos réalisations en juin dernier.

Un des grands projets de notre mandat a été de mener à bien les importants travaux au sein de notre école, afin d'améliorer le cadre de vie scolaire de nos enfants ainsi que leur sécurité. Cette rénovation permet d'accueillir près de 1600 élèves et renforce l'identité EFIR.

Par ailleurs, nous nous étions engagés à améliorer le bien-être des enfants tout en promouvant l'excellence. Nous avons donc encouragé les classes à effectif réduit. Cela permet de prodiguer un meilleur encadrement de chaque élève par l'enseignant. Nous sommes aussi en contact avec l'AEFE pour renforcer le personnel de l'éducation nationale présent à l'EFIR. D'autres demandes ont été formulées par votre conseil de gestion pour préserver et renforcer l'excellence à l'EFIR.

Ainsi, sous notre impulsion, les nombreuses activités péri-éducatives (plus de 14 activités proposées) ont pour objectif de développer la curiosité, la créativité de nos élèves, l'apprentissage de la vie collective et de la citoyenneté.

De plus, rétablir **un bon fonctionnement juridique et financier de l'EFIR** faisait aussi partie de nos promesses. Ainsi, la régularisation de l'EFIR est en bonne voie tandis que nous nous attachons à rendre **transparent** la préparation et l'adoption du budget.

Nos prochains objectifs durant cette année scolaire sont **la signature d'un contrat pour la construction d'une nouvelle école** répondant aux demandes de scolarisation toujours plus nombreuses, avec la ferme préoccupation de garantir un haut niveau d'accueil et d'enseignement. Cela contribue à renforcer le rayonnement de la langue et de la culture françaises. **Nous renforçons aussi le partenariat personnels-élèves-parents** par la mise en place d'une amicale de la communauté éducative.

La priorité de votre conseil de gestion est que **nos enfants disposent des meilleurs outils de travail possibles pour obtenir d'excellents résultats tout en se façonnant dans un lieu promouvant la réalisation de soi.** Dans ce cadre-là, nous avons répondu favorablement aux demandes des élèves du lycée pour que la maison des lycéens fasse l'objet d'une réfection. Cette MDL aide au développement de la vie culturelle et donne aux lycéens l'occasion de s'engager dans des projets, de faire l'apprentissage de leur autonomie et de prendre des responsabilités importantes.

Ensemble, avec l'ambassade, la direction, les différents représentants des parents d'élèves, et ceux des personnels, nous faisons de l'EFIR un lieu de bien-être et d'excellence pour tous les membres de la communauté éducative.

Enfin, votre conseil de gestion, **représentant de toutes les familles dans un esprit de respect et de tolérance** reste à votre entière écoute pour la réussite de nos enfants.